



SUGGESTION DE LECTURE

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées propose cette semaine le livre *La pensée blanche*, de Lilian Thuram. Dans son ouvrage, l'auteur nous amène à réfléchir sur le postulat dictant que la notion de race n'est pas basée sur des différences biologiques réelles entre les êtres humains, mais est plutôt une construction sociale qui exacerbe les inégalités et les discriminations. Il met en lumière l'importance de déconstruire ces idées qui nous forgent et de reconnaître une humanité commune pour lutter contre le racisme et les préjugés.

Bon congé de Pâques !



© Sebastian Staines / Unsplash

LES DOUTES DU PREMIER MINISTRE

Le premier ministre François Legault a déclaré, à peine quelques jours après le dépôt du budget, qu'il doutait que 61 % des établissements scolaires soient vétustes. Il dit d'ailleurs soupçonner les centres de services scolaires de gonfler les besoins afin d'obtenir plus d'argent...

Ce genre de déclaration est vraiment décourageant, d'autant plus que ces statistiques reposent sur une grille d'évaluation des bâtiments scolaires mise en place par le ministère de l'Éducation en 2018, justement pour avoir un nouveau processus d'inspection. L'évaluation est faite localement, sur la base de critères objectifs et uniformes.

Les personnes qui travaillent dans le milieu scolaire ne sont pas étonnées de lire que la proportion des établissements dans un mauvais état soit passée de 59 % à 61 % en un an. Quand ils voient des souris qui sortent de leur cachette, des champignons qui poussent ou des plafonds qui tombent... comment pourrait-il en être autrement ?

DE LA MANIPULATION

De toute évidence, le premier ministre François Legault aime manipuler les chiffres. Il a fait exactement la même chose pendant la pandémie quand le sujet de la qualité de l'air a été mis sur la table. Bizarrement, malgré la recommandation du taux de 1000 ppm par un comité consultatif d'experts pour prévenir la propagation de la COVID-19 dans les classes, le gouvernement Legault a jugé que c'est une norme de 1500 ppm qui était adéquate.

Le premier ministre joue-t-il sur les chiffres justement parce que malgré des investissements substantiels, la dégradation des bâtiments se poursuit et qu'il n'arrive pas à répondre aux besoins des établissements scolaires ? Est-ce pour justifier le fait qu'il rate la cible qu'il s'était fixée dans son plan stratégique 2019-2023, soit de ramener la proportion des établissements en mauvais état à 50 % ? Il y a trop d'écoles vétustes, donc on va changer la méthode de calcul et on va atteindre notre cible bientôt ! Ça peut ressembler aux directions et aux centres de services scolaires qui manipulent les notes pour obtenir de meilleurs de taux de réussite...

— BIS^e 30

IL FAUT AGIR MAINTENANT

Qu'on arrête de se mettre la tête dans le sable et qu'on procède. Oui, les chiffres sont élevés et c'est pour cette raison qu'il faut agir ! Si on laisse encore plus dégénérer la situation, qu'en sera-t-il dans 20 ans ? Quand il était dans l'opposition, François Legault concédait pourtant que trop d'écoles étaient vétustes. Ce serait bien que le Centre de services scolaires de Montréal l'invite, en compagnie du ministre Drainville, à visiter l'une d'entre elles dont la peinture n'a pas recouvert les moisissures, pour qu'ils constatent de visu l'état des lieux.

Lorsque j'ai rencontré le premier ministre caquiste à la cérémonie officielle d'ouverture de la nouvelle et belle école Saint-Nom-de-Jésus, je lui ai d'ailleurs demandé de visiter de vieux établissements montréalais. Il m'a répondu qu'il n'avait pas besoin de voir, qu'il savait de quoi ils avaient l'air... A-t-il déjà oublié ?

Montréal compte une quantité de bâtiments patrimoniaux, avec un bagage historique et une architecture formidable. Ce serait vraiment dommage de laisser périr ce patrimoine et cette richesse. Mais ce qui prime, par-dessus tout, c'est d'offrir un milieu sain et sécuritaire à tout le personnel des établissements, un milieu de travail et d'apprentissage stimulant pour les enseignantes, les enseignants et les élèves.

Le gouvernement n'a pas le luxe de douter et de négliger les infrastructures scolaires.



Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

IDENTIFICATION DES ÉLÈVES HDAA LE RÔLE DU COMITÉ D'INTERVENTION POUR LE RETRAIT D'UN CODE DE DIFFICULTÉ

À la formation générale des jeunes (FGJ), le comité d'intervention, défini par l'article 8-9.09 de l'*Entente nationale*, est le comité qui permet entre autres la reconnaissance des élèves HDAA, incluant les élèves identifiés au code 10 (élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage). Ce comité peut être convoqué par la direction elle-même ou à la demande d'une enseignante ou d'un enseignant. Il est composé d'une représentante ou d'un représentant de la direction et de l'enseignante ou de l'enseignant concerné. Les parents de l'élève et d'autres personnes-ressources peuvent également s'y joindre.

Si le comité d'intervention joue un rôle dans l'attribution d'un code de difficulté, nous tenons à rappeler que ce même comité doit obligatoirement être convoqué avant de décider du **retrait** d'un code de difficulté. Une direction qui souhaite retirer un code de difficulté ne peut le faire seule. En effet, avant qu'un code d'élève soit retiré, le comité d'intervention doit être mis en place, menant à des échanges et des recommandations qui devront être considérés par la direction. Par la suite, la direction de l'école décide, dans un délai de 15 jours, de donner suite aux recommandations du comité ou de ne pas les retenir, à moins de circonstances exceptionnelles.

VIGIE

Nous vous invitons donc à une grande vigilance dans vos milieux. Le retrait de code du jour au lendemain n'est pas permis. En plus, si un comité d'intervention est organisé afin de discuter d'un éventuel retrait de code, assurez-vous qu'il y ait des enseignants autour de la table lors des discussions. Évidemment, nous vous invitons à contacter l'Alliance sans hésiter. Bien que nous ne nous opposions pas en soi au retrait de codes de difficultés, nous invitons les profs à la plus grande prudence. Retirer le code de difficulté d'un élève, c'est un peu perdre sa trace et fragiliser ses possibilités de recevoir les services nécessaires. À plus long terme, le retrait massif des codes de difficultés contribuera à alourdir plus encore la composition déjà lourde de nos classes.

● **Marie Contant, vice-présidente**
Sébastien Bergeron, conseiller
Isabelle Staniulis, conseillère



CONSULTATION DE LA FAE SUR LES RÉALITÉS LGBTQ2S+

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) souhaite que tous les établissements au sein desquels travaillent les personnes enseignantes soient des milieux ouverts et inclusifs aux personnes qui s'identifient comme LGBTQ2S+. En ce sens, en 2015, elle a mené un sondage auprès de 500 membres afin de faire un portrait du niveau de connaissance et des perceptions des profs quant aux réalités LGBTQ2S+. Les résultats avaient été publiés dans le journal *L'Autonomie*.

On apprenait alors que l'homosexualité d'un collègue, élève ou membre de la famille était largement accueillie (90 %), mais que l'acceptation des réalités trans l'était beaucoup moins (50 %). Les profs reconnaissaient également qu'il était toujours difficile pour une personne

LGBTQ2S+ de s'affirmer au travail. Deux profs sur cinq disaient avoir été témoins de propos homophobes ou transphobes envers un collègue gai ou une collègue lesbienne. Quant aux perceptions, un résultat très surprenant avait été mis en lumière : 29 % des profs croyaient toujours que l'orientation sexuelle est un choix et qu'elle peut être changée.

Huit ans plus tard, la FAE lance un nouveau coup de sonde afin de voir si les choses ont évolué. Une consultation est donc en cours auprès des membres, qu'ils fassent partie de la communauté LGBTQ2S+ ou non. Afin de mieux connaître les enjeux et les défis vécus, nous invitons donc l'ensemble des personnes enseignantes, et plus particulièrement celles issues de la diversité sexuelle et de genre, à participer

à cette importante consultation, qui ne prend qu'une dizaine de minutes à remplir.

Votre participation et vos réponses resteront anonymes et confidentielles, mais nous permettront d'avoir un meilleur portrait des enjeux et des difficultés qui sont vécus pour ensuite pouvoir intervenir de façon plus efficace et garantir des milieux de travail qui sont inclusifs.

Pour participer à la consultation, qui se poursuit jusqu'au 9 avril, cliquez sur le lien qui vous a été envoyé dans une infolettre. Il s'agit d'un code unique. Je vous invite également à encourager vos collègues à y prendre part.



● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**



Apprenez-en plus

Régime d'assurance collective de la FAE

beneva

DÉFIS DES PERSONNES ALLIÉES 2023

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) vous invite à devenir personne alliée pour la diversité sexuelle, dans les semaines précédant la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai, en relevant un des quatre défis proposés :

1. Afficher le drapeau arc-en-ciel, symbole de la communauté LGBTQ2S+, dans un lieu fréquenté ou visible de votre établissement scolaire.
2. Arborer fièrement le macaron des personnes alliées pour la diversité sexuelle.
3. Organiser une formation de sensibilisation à la diversité sexuelle pour vos collègues. Consultez le [bottin de ressources](#) que vous trouverez sur le site de la FAE.
4. Faire un présentoir de littérature traitant des thèmes de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre à la bibliothèque de votre établissement. Inspirez-vous de la [bibliographie](#) produite par l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal.
5. Organiser toute autre activité qui aura un rayonnement dans votre établissement.

Vous pourriez courir la chance de gagner un des prix de 100 \$ à dépenser dans une librairie indépendante.

Pour ce faire, vous êtes invités à remplir le formulaire dans le site de la FAE avant le 21 avril, afin de vous inscrire à un ou plusieurs des défis et,



Personnes alliées pour la
**diversité sexuelle
et de genre**

**Défi des personnes alliées
pour la diversité sexuelle
et de genre**

Du 1^{er} au 19 mai 2023

FAE
Fédération autonome
de l'enseignement

dans le cas des défis 1 et 2, recevoir le matériel nécessaire. Un formulaire pour la commande est [en ligne](#) dans le site de la FAE.

N'oubliez pas de prendre une photo de vous et de vos collègues relevant le ou les défis et envoyez la photo à l'adresse courriel suivante : lafae@lafae.qc.ca.

Vous avez jusqu'au 19 mai 2023 pour relever le défi !



Élyse Bourbeau, vice-présidente



physiques (SSPI) se sont donné rendez-vous devant le Centre de services scolaire de Montréal avant la rencontre du Conseil d'administration pour démontrer bruyamment leur désaccord avec la décision d'abolir ce service. Plusieurs enseignantes et enseignants ainsi que des membres du Conseil d'administration de l'Alliance se sont joints à eux. Ils ont ensuite assisté à la séance du Conseil d'administration du CSSDM et profité de la partie *Question du public* pour faire part de leurs nombreuses interrogations. Malheureusement, la direction générale n'a pas répondu séance tenante aux questions.

Toutes les personnes touchées par l'abolition du SSPI (parents, anciens et présents élèves, profs) sont tenaces et solidaires dans cette bataille. Les élèves seront perdants quand l'expertise des orthopédagogues qui les suivent depuis plusieurs années sera dispersée. Il faut que le CSSDM écoute celles et ceux qui connaissent le terrain pour arrêter de prendre des décisions unilatérales

qui feront certainement des dommages.

● **Marie Contant, vice-présidente**



MANIFESTATION AU CSSDM

Le mardi 28 mars, les parents des enfants desservis par le Service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves handicapés



PHASE AFFIRMATION EN IMAGES

Tout comme pour des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs du secteur public, le 31 mars marquait l'échéance de notre *Entente nationale*. Dans le cadre de la phase d'affirmation du plan d'action-mobilisation, nous avons été mandatés pour acheminer une communication à la direction générale du Centre de services scolaire de Montréal et aux directions de ses 187 établissements, puis d'organiser une action commune rassembleuse pour rappeler l'échéance du contrat de travail des enseignantes et enseignants.

Plusieurs équipes syndicales nous ont fait parvenir des photos et vidéos des actions entreprises au sein de leur établissement. D'autres membres de l'Alliance ont pour leur part partagé des images et séquences vidéo sur les réseaux sociaux en prenant soin d'identifier les comptes de notre organisation. Faites comme eux et témoignez-nous des bons coups de vos collègues au sein de votre établissement.

Nous avons cru bon d'illustrer dans ces pages l'état de la mobilisation en cette phase d'affirmation. Les images diffusées ne représentent qu'un maigre échantillon de toutes celles que nous avons reçues depuis quelques jours. D'autres photos sont publiées dans nos pages [Facebook](#) et [Instagram](#). Ces actions démontrent la solidarité des enseignantes et enseignants membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dans le cadre de l'actuelle négociation.

Rappelez-vous ce pour quoi nous militons : une meilleure reconnaissance de notre apport à la société, un allègement de notre charge de travail, puis une composition de la classe offrant des conditions d'enseignement et d'apprentissage respectueuses des enseignantes et enseignants et de tous les élèves, notamment. Nous continuerons d'utiliser différents moyens pour manifester notre appui à notre comité de négociation.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



Photos : Courtoisie et Alliance



◀ École St-Arsène
▼ École Robert-Gravel



▲ École Louis-Riel
École Dollard-des-Ormeaux ▶
▼ École Marie-Anne



École Georges-Vanier ▶
▼ École Honoré-Mercier



